

COMMUNE DE CAUDAN PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 4 février 2019
Modifié (modification n°3) le 23 janvier 2023

Annexe graphique n°7

CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil municipal du 23 janvier 2023
Le Maire,
Fabrice VÉLY

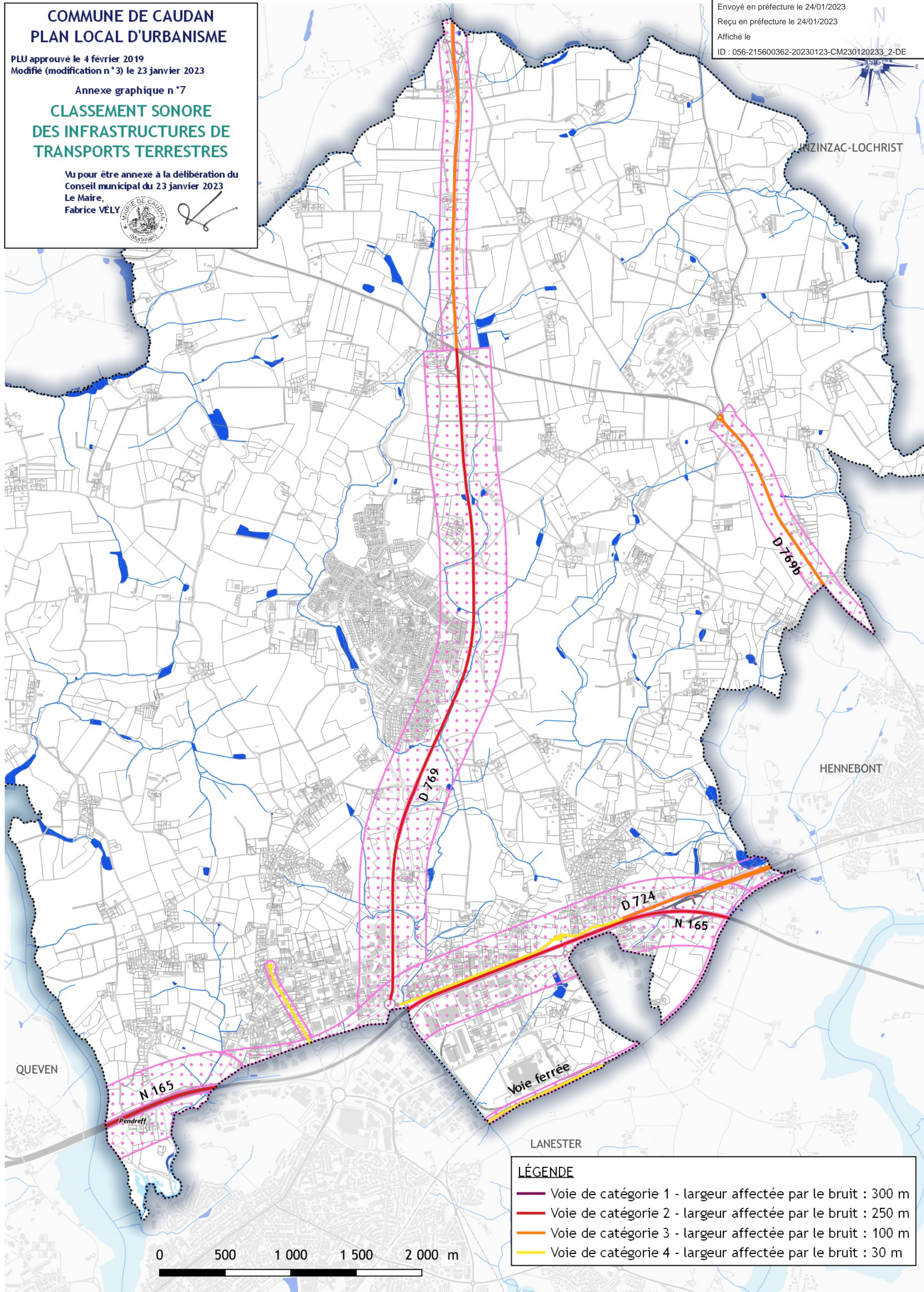


Envoyé en préfecture le 24/01/2023

Reçu en préfecture le 24/01/2023

Affiché le

ID : 056-215600362-20230123-CM230120233_2-DE



LÉGENDE	
	Voie de catégorie 1 - largeur affectée par le bruit : 300 m
	Voie de catégorie 2 - largeur affectée par le bruit : 250 m
	Voie de catégorie 3 - largeur affectée par le bruit : 100 m
	Voie de catégorie 4 - largeur affectée par le bruit : 30 m

